

PREMIER MINISTRE

Service Communication

Hôtel de Matignon, le 5 décembre 2014

Discours de Manuel VALLS, Premier ministre à la Conférence environnementale

Vendredi 28 novembre 2014

Mesdames, messieurs les ministres,

Mesdames, messieurs le élus,

Mesdames, messieurs les représentants des associations,

Mesdames, messieurs,

Il me revient de clore cette conférence environnementale.

Difficile toutefois, pour un tel enjeu, de parler de conclusion ... Car tout est devant nous !

La question de l'environnement c'est une question structurante pour toute l'Humanité. C'est une vision du monde qui nous oblige à réinventer nos comportements et notre philosophie d'action.

La vision durable, c'est la meilleure réponse à cette dérive de la modernité que constitue la dictature de l'immédiat et du court-terme. Voir loin, envisager non pas seulement demain, mais après demain, mieux penser nos politiques publiques sur le long terme, regarder le monde tel qu'il est, comment nous pouvons agir concrètement, c'est aussi un remède à la crise de confiance et à cette peur de l'avenir qui plombent trop souvent notre société.

*

Ce moment de clôture marque autant la fin d'une étape que le début de la suivante.

De nombreux ministres ont été présents à vos côtés pendant ces deux jours. C'est la preuve que le Gouvernement agit, et en premier lieu, la ministre de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie. Je veux la remercier pour l'organisation et la réussite de ce rendezvous.

Je veux aussi remercier l'ensemble des intervenants, vous toutes et vous tous, pour la qualité et la richesse des contributions.

*

Cette conférence est devenue un temps fort du débat environnemental dans notre pays. Ce débat, il ne s'exerce pas que pendant deux jours ! Il a lieu tout au long de l'année, notamment au sein du Conseil national de la transition écologique.

Je sais que certains d'entre vous ont jugé que, lors des deux précédentes conférences, le Gouvernement ne s'était pas laissé assez de temps pour s'approprier le fruit de vos travaux. Nous en avons tenu compte en nous laissant quelques semaines.

Je réunirai donc au mois de janvier l'ensemble du Gouvernement pour un comité interministériel pour le développement durable. Il adoptera la feuille de route pour 2015 que je présenterai ensuite lors d'un Conseil national de la transition écologique exceptionnel.

Vous le voyez, sur ce sujet, comme sur les autres, nous avançons, nous mettons la France en mouvement.

- 1. Les enjeux environnementaux sont devenus une priorité
 - a) Il y a une urgence écologique

Car il y a urgence. Une urgence planétaire.

Voilà des dizaines d'années que l'on clame, que l'on crie, l'urgence. Nous avons donc dépassé le stade de l'urgence et sommes plus que jamais au carrefour de nos responsabilités, c'est-à-dire des décisions que nous devons prendre.

Le Président de la République l'a redit avec force, hier. Les scientifiques du GIEC l'ont démontré il y a quelques jours : le réchauffement du système climatique est incontestable. Et il est sans précédent.

Depuis les années 1950, l'atmosphère et l'océan se sont réchauffés, les glaciers reculent, la banquise fond et le niveau de la mer monte. Le rythme de ces changements s'est brutalement accéléré, mettant l'humanité au pied du mur. Détourner le regard serait une faute. Demeurer inactif, une folie. En tout cas, un coup fatal porté aux générations futures et le chef de l'Etat le rappelait : au fond, l'action des décideurs, c'est de penser à l'avenir, aux générations futures, à la jeunesse.

Si rien ne change, le scenario le plus probable est un scénario noir : les aléas climatiques se multiplieront, avec des vagues de chaleur et des précipitations extrêmes. Plus fréquemment. Plus lourdement. Les populations, d'abord les plus exposées, les plus pauvres, seront durement touchées. L'injustice environnementale s'ajoutera donc à l'injustice sociale. La biodiversité se réduira, comme elle a déjà commencé à le faire. Dans ce scénario, les conséquences seront lourdes pour l'agriculture, pour la forêt, pour la pêche, pour l'Homme. Pour le vivant.

b) Il y a une attente démocratique

Cette urgence écologique engendre légitimement une attente démocratique, avec la mobilisation d'une opinion publique mondiale, à travers notamment les nouveaux médias, à travers vos associations riches de bénévoles et d'expertises de grande qualité.

Certains d'entre vous militent depuis des années, des décennies. Parler d'environnement, il y a 30 ou 40 ans, c'était souvent ne pas être entendu dans la sphère politique, dans la société et pour les moins jeunes d'entre nous, nous avons tous évidemment en tête le choc incarné par la campagne de René DUMONT il y a maintenant près de quarante ans.

Si les perceptions ont changé, nous le devons à des consciences éclairées, à des précurseurs, qui ont eu raison avant tout le monde. Certains sont dans vos rangs. Oui, il a fallu du temps. Un temps qui a joué contre nous. Mais que nous pouvons rattraper.

Sur ces questions environnementales, les attentes de nos concitoyens sont multiples. Parfois même contradictoires. Mais tous aspirent à un futur qui soit autre chose qu'une menace. Tous veulent croire que l'Homme a les moyens de se réconcilier pleinement avec son milieu naturel ; qu'il peut reprendre la main, tant qu'il en a encore la possibilité.

Il y a, je l'ai dit, une solidarité de destin planétaire. Tous les efforts que nous fournirons en Europe seront vains si la situation continue de se dégrader aussi lourdement dans les pays du Sud. Alors l'attente démocratique, c'est aussi une exigence de solidarité à l'échelle des continents.

Cette attente, ce cri, nous l'entendons. Et je suis ici pour vous dire tout notre engagement – celui du gouvernement de la France – pour que le pays dans son ensemble y réponde.

c) Ecologie et économie

Comme le Président de la République l'a rappelé : l'écologie ne doit pas être un frein à l'économie.

Je veux vous dire le fond de ma pensée : l'enjeu principal, plus encore que de concilier écologie et économie, c'est de faire que la question environnementale soit un chemin, un atout pour notre réussite économique.

Je crois à une écologie fondée sur l'innovation. Je crois à une écologie qui n'a pas peur du développement, qui ne regarde pas la science, le progrès technologique, l'industrie, avec méfiance, ou pire encore comme des ennemis. Je crois à une écologie qui crée de nouvelles filières, en particulier dans l'agriculture. Le chemin que nous traçons, c'est celui qui favorise notre croissance tout en protégeant notre environnement.

Oui, nous devons veiller à l'équilibre entre l'économie et l'écologie.

En même temps que nous progressons dans la transition énergétique, nous devons veiller à la compétitivité de nos industries. Certaines ont des besoins importants en énergie ; certaines ont des niveaux d'émissions encore élevés. Il n'est pas question de les voir partir à l'étranger, sous prétexte qu'il vaudrait mieux qu'elles produisent ailleurs que sur notre sol. Nous devons leur permettre de se reconfigurer, rendre possible leur modernisation. Et puis, cela vient d'être aussi souligné, nous devons aider les petites entreprises financièrement, par le conseil, et les soutenir pour qu'elles puissent, elles aussi, affronter ces défis.

Tout comme je crois à une industrie capable de s'adapter, je crois à une agriculture moderne innovante et écologique. La loi d'avenir portée par Stéphane LE FOLL va permettre de développer l'agroécologie. Le Pacte de responsabilité et de solidarité, la réforme de la

Politique agricole commune sont autant d'opportunités qui doivent être saisies pour orienter notre agriculture vers le développement durable.

L'agriculture et la forêt sont au cœur de la transition énergétique. Et nous devons aller plus loin dans la valorisation des déchets de l'agriculture, plus loin dans la réduction de ses émissions de gaz à effet de serre, et plus loin vers le stockage du carbone dans les terres agricoles.

Nous devons aussi faire grandir la filière bois. Le bois est un atout de notre pays, pas assez employé. Nous avons la plus grande forêt d'Europe, et nous n'avons pas su suffisamment l'exploiter. Le fonds chaleur de l'ADEME sera mobilisé au service de la filière.

Le dynamisme de notre pays, ce sont ses entreprises, son agriculture, ses forêts. Ce sont également ses grands projets d'infrastructures qu'il ne faut pas opposer à la protection de l'environnement, à condition qu'ils soient acceptables et acceptés.

d) Dialogue environnemental

Le Président de la République a demandé, hier, au gouvernement que, dans le cadre des projets d'infrastructures, on puisse améliorer la participation citoyenne en matière écologique. Le gouvernement se mobilise donc sans attendre.

Nous avançons pour simplifier nos procédures et nos réglementations, compliquées, parfois peu lisibles, voire incertaines. Il nous faut aussi les rendre plus rapides d'exécution. Des procédures plus simples, plus rapides, qui s'appliquent dans l'apaisement et le dialogue, c'est la condition pour asseoir la légitimité des projets.

Un travail a été engagé par le préfet Jean-Pierre DUPORT. Des éléments pourront être intégrés dans un prochain texte de loi.

Il faut tirer – François HOLLANDE le soulignait aussi hier – une leçon du drame de Sivens. La grande démocratie qu'est la France doit pouvoir aborder les projets sans que cela ne produise des violences et des drames.

J'appelle donc, et de manière plus générale, au dialogue responsable. J'en serai le garant, car il est vital pour avancer sur plusieurs grandes priorités.

2. Nous agissons dans tous les domaines de la transition écologique

a) Notre stratégie énergétique

La première, c'est celle de notre stratégie énergétique.

Le Président de la République a fixé l'objectif : diversifier notre bouquet électrique et diminuer nos consommations. Pour cela, nous devons développer massivement les énergies renouvelables et réduire la part des énergies fossiles. C'est le contenu même de la loi portée par Ségolène ROYAL.

La France a une chance : avoir un parc électronucléaire performant. Oui c'est une chance, et un atout pour rendre la transition énergétique économiquement soutenable. Nous pouvons continuer à bénéficier, pendant le temps nécessaire, d'une électricité décarbonée et compétitive. Cette vérité, il faut la dire aux Français. Et nos compatriotes doivent savoir également qu'il ne s'agit pas d'opposer les énergies renouvelables et le nucléaire. Nous voulons, au contraire, les concilier grâce aux réseaux intelligents. Et l'objectif qui a été fixé à l'horizon 2025 de réduire la part du nucléaire dans la production électrique à 50%, en est, me semble-t-il, la meilleure illustration.

J'entends parfois que les énergies renouvelables coutent cher, que d'autres pays font, ou vont faire machine arrière. Ce n'est pas le choix de la France. Notre stratégie est claire : continuer de développer nos filières industrielles pour préparer le bouquet énergétique de demain.

Et dans le même temps – car les deux sont liés— nous devons accompagner les ménages, les entreprises et les collectivités pour qu'elles réduisent leur consommation. D'abord, grâce à la rénovation énergétique des logements. Nous l'encourageons avec le crédit d'impôt sur les travaux de rénovation. Ensuite, en proposant des prêts avantageux aux entreprises et aux collectivités pour qu'elles réalisent les investissements nécessaires, qui permettront à terme des économies. Là aussi, il s'agit d'investir pour l'avenir.

En 2015, le gouvernement devra élaborer deux documents majeurs : la stratégie bas carbone et la première programmation pluriannuelle de l'énergie.

C'est la première étape en direction des grands objectifs de la loi de Transition. C'est la route vers 40% d'émissions en moins en 2030. C'est le chemin vers leur division par quatre en 2050.

Nous avons fixé des grands objectifs 2025-2030 pour rééquilibrer le bouquet énergétique. Or, le système électrique évolue dans le temps long. Il faut donc anticiper grâce à des programmations pluriannuelles de l'énergie. Il s'agit de donner à chaque filière (éolien, photovoltaïque, méthanisation, ...) des objectifs clairs, stables. C'est le seul moyen de développer des filières industrielles. Il s'agit aussi de développer les réseaux en électricité, en gaz ou en chaleur. Il faudra également tenir compte des incertitudes, qui sont naturelles sur le temps long. et nous souhaitons que les choix soient guidés par un souci permanent d'efficacité économique, industrielle et de sécurité d'approvisionnement.

J'aurai besoin de vous, de votre expertise pour cette planification. Nous devrons prendre en compte les modes de vie des habitants ; prendre en compte également la spécificité des territoires. La diversité des ressources, des activités et des paysages français est une chance pour le bouquet énergétique. A nous d'être inventifs, notamment sur la ville de demain !

Je suis frappé de l'inventivité qui existe dans les pays émergents, mais également dans d'autres pays plus proches de nous, sur ce sujet de la ville de demain. J'ai été pendant onze ans – et j'y suis toujours profondément attaché – le maire d'une ville nouvelle qui a inventé beaucoup de choses sur l'accès des personnes en situation de handicap, sur les pistes cyclables, sur les cheminements piétons... Je crois que nous avons suffisamment de capacités dans notre pays pour imaginer la ville de demain, qui soit aussi capable de prendre pleinement en compte, comme on le fait dans d'autres pays, ce défi énergétique.

b) Transports et qualité de l'air

La question des gaz à effet de serre, c'est aussi, bien évidemment, celle des transports. Ils représentent, en France, plus du quart des émissions. Ils sont également une source importante de pollution de l'air. Transports et qualité de l'air : c'est la deuxième grande priorité.

Une étude récente compare la pollution des villes à celle due aux fumeurs en milieu fermé. Quelle que soit la pertinence de la comparaison, elle ne peut que frapper les esprits.

En France, le moteur diesel a longtemps été privilégié. Ce fut une erreur. Il faut progressivement revenir dessus, avec intelligence et pragmatisme. Je connais parfaitement le débat : à chaque fois qu'on taxe le diesel, on nous rappelle que ce sont – et ce n'est pas faux – les plus modestes de notre société qui risquent d'en être les premières victimes. Donc intelligence et pragmatisme. Notre fiscalité doit continuer à être orientée pour entraîner les choix écologiques de nos concitoyens. La réduction de l'écart de taxation entre l'essence et le gazole prévue par le projet de loi de finances pour 2015 y contribuera.

Il faut avancer collectivement. Et d'abord au niveau local. Le projet de loi sur la transition énergétique définit un cadre qui permettra aux collectivités d'avancer. Je salue à ce titre le travail engagé par la Ville de Paris pour lutter contre la pollution. Pour accompagner ces démarches, le gouvernement mettra en place, en 2015, un système d'identification des véhicules en fonction de leurs émissions polluantes. Ce système aidera les collectivités à développer des politiques favorisant les véhicules les plus propres. Je salue également l'accord trouvé entre la Chambre de commerce et d'industrie et la Région Ile-de-France visant à mettre en place un tarif unique sur le réseau de transport pour les habitants de la Grande couronne, c'était une attente – je l'ai défendue depuis des années – qui s'apparentait à une urgence.

J'ai lu qu'il y avait des sujets qui n'avaient pas été évoqués au cours de ces deux jours - je pense notamment à celui de l'écotaxe. Oui, nous ne sommes pas allés jusqu'au bout ; je ne rappellerai pas les responsabilités ici ou là pour n'être désagréable avec personne. Le chef de l'Etat nous a invités au consensus, au rassemblement le plus large sur ces questions. Mais Alain VIDALIES travaille à une fiscalité qui aura, je n'en doute pas, dans ce domaine-là des vertus écologiques. Et puis nous avons dit qu'à partir du moment où un certain nombre de régions – il faut étudier comment cela est possible – voulaient s'engager dans cette voie-là – l'Alsace, la Lorraine l'ont fait savoir – nous étions à leur disposition pour pouvoir avancer avec elles.

Le Gouvernement fera également un effort financier pour accompagner les particuliers. Une prime à la conversion des vieux diesels sera instaurée dans les zones soumises à un plan de protection de l'atmosphère. J'ai entendu vos demandes pour l'élargissement de la prime. Le Gouvernement va y travailler. Et le bonus pour les véhicules électriques et hybrides rechargeables sera préservé jusqu'à la fin du quinquennat. Des bornes électriques seront d'ailleurs déployées sur le territoire. Les choses avancent donc!

Notre industrie automobile a toujours été innovante, elle doit continuer à le prouver. Qu'il s'agisse du véhicule électrique, ou qu'il s'agisse des moteurs thermiques. Le plan des investissements d'avenir est mobilisé dans ce but.

Les transports, c'est surtout une question d'usage, d'aménagement des villes, et en particulier d'infrastructures.

La France a derrière elle une belle tradition dans le domaine des infrastructures. Cette politique a été essentielle à la réduction des inégalités territoriales et au développement économique.

La France, c'est le pays du ferroviaire. Notre réseau – avec ses 30 000 kilomètres de voies, les TGV qui couvrent largement nos territoires – est un atout précieux. Nous devons en prendre soin et bien plus car le drame de Brétigny nous le rappelle lourdement..

A ce titre, la réforme ferroviaire votée cet été a été un grand pas. La trajectoire financière de nos grands opérateurs n'est pas bonne. Je veux le dire : déclencher la construction de 4 lignes à grande vitesse en même temps a été une erreur. L'enjeu majeur, pour le développement durable de nos réseaux ferrés c'est avant tout de mieux les entretenir. Il y a urgence et je pense tout particulièrement aux réseaux régionaux, à ces transports du quotidien. En Île-de-France, là où je suis toujours un élu local, de gros efforts sont engagés. Ils doivent être poursuivis pour que les transports en commun demeurent une alternative de qualité à la voiture individuelle.

L'enjeu c'est aussi de sauver le fret ferroviaire, en perte de parts de marché. C'est une priorité du groupe ferroviaire intégré qui verra le jour au premier janvier. Le secrétaire d'État chargé des Transports, Alain VIDALIES, organisera en 2015 une conférence avec tous les acteurs. Le rôle de l'Etat c'est de créer les conditions pour que les opérateurs se réforment, se modernisent, et améliorent leur efficacité économique. Les moyens de l'Etat seront mobilisés..

Nous devons aussi changer notre regard sur les transports collectifs sur route. Le transport par autocar est aujourd'hui une alternative crédible moins chère que le train. Et même souvent moins polluante. Nous proposerons au Parlement de rendre possible le développement du transport par autocar en lien avec les collectivités locales Nous allons également lancer le troisième appel à projet de transports en commun en site propre. Je sais à quel point cela est attendu.

Nous avons veillé à ce que le niveau des investissements de l'Etat dans les transports soit maintenu à un très haut niveau, et rejoigne donc l'effort des collectivités locales.

Les collectivités territoriales sont aussi en première ligne pour inventer la ville de demain. Cette ville durable qui se bâtit, ces éco-quartiers qui fleurissent partout sur notre territoire, sont la preuve que les élus locaux prennent en compte l'ensemble des enjeux économiques, sociaux, environnementaux pour repenser l'urbanisme et le développement.

Nous les accompagnons. L'Etat est au rendez-vous, pour les transports, pour les grands projets structurants avec la nouvelle génération des contrats de plan Etat Région. Je serai d'ailleurs à Nantes dès lundi pour signer le contrat avec la Région Pays de la Loire. Ces CPER, ce sont près de 7 milliards d'euros que l'Etat consacre aux projets de mobilité, dont les deux tiers pour les modes ferroviaire et fluvial. J'ai voulu cet effort colossal, car il est primordial.

c) Biodiversité

Enfin, la troisième grande priorité, c'est la biodiversité. Car c'est un patrimoine, une richesse à valoriser. Il ne s'agit pas de prendre des mesures de protection figées, mais d'appréhender la biodiversité comme une dynamique, qui interagit avec la vie humaine.

Un projet de loi sera examiné à l'Assemblée nationale ce printemps. Ses buts : protéger nos paysages, lutter contre les pollutions, prévenir la diminution – qui est une réalité indéniable – des espèces vivantes.

Ségolène ROYAL a d'ores-et-déjà lancé la préfiguration de l'Agence française de la biodiversité, afin qu'elle puisse être opérationnelle au plus tôt, dès le vote de la loi.

3. 2015, une année décisive

Mesdames, messieurs,

Les priorités sont claires. Elles nous permettent d'avancer. Et avancer, c'est aussi se fixer des échéances.

a) Feuilles de route de la conférence environnementale

A partir de la semaine prochaine – je l'ai dit – les ministères se saisiront de vos projets de feuilles de route, que ce soit sur la mobilité durable, sur la santé et l'environnement, comme sur la mobilisation contre le dérèglement climatique. Je veillerai à ce que l'ensemble de vos travaux soient exploités. Je veillerai également, en lien avec la ministre de l'Ecologie à leur bonne marche tout au long de l'année.

b) Conférence Climat Paris 2015

2015 sera une année particulière, une année qui compte. La France, en accueillant la conférence sur le climat, portera une grande responsabilité: faire prendre conscience au monde entier qu'il faut agir ensemble contre le dérèglement climatique. Appeler tous les pays à se fédérer pour lutter contre le réchauffement.

Le ministre des Affaires étrangères, Laurent FABIUS, assure la négociation avec l'ensemble des diplomaties de la planète. Car cet accord, il faudra le construire, il faudra l'obtenir.

Nous devons limiter nos émissions de carbone. Et pour cela il faudra que le carbone ait un prix. Sur ce dossier également, je veux vous assurer de la détermination de la France à trouver les compromis possibles!

Nous allons mettre fin au soutien public aux exportations de centrales à charbon. C'est nécessaire. Et c'est une position que la France – qui entend montrer l'exemple – affirmera au niveau international, au sein de l'OCDE, puis lors des négociations de la COP21. Il faut également faire disparaître de notre planète les centrales à charbon sans stockage de carbone. Nous voulons, là encore, peser pour que les choses bougent.

A l'issue de cette table ronde sur la conférence climat, je me réjouis de constater que les pouvoirs publics ne seront pas les seuls à se mobiliser pour la conférence internationale. Il est encourageant de voir que la société civile, dans toutes ses composantes, rivalisera d'initiatives pour contribuer au succès de ce grand rendez-vous associations, collectivités, partenaires

sociaux, entreprises, citoyens et avec la ministre de l'Education. C'est toute la société qui va se mobiliser.

Je veux, ici, et aujourd'hui, faire cette annonce : pour soutenir les initiatives de la société, pour mobiliser tous les acteurs publics, j'ai décidé que la lutte contre le dérèglement climatique serait déclarée grande cause nationale de l'année 2015. La conférence internationale de décembre marque un rendez-vous que nous devons anticiper dès à présent.

De nombreuses initiatives auront lieu dans le pays à l'approche de l'événement. L'ensemble des ministères, des administrations seront mobilisés, avec une démarche toute particulière envers les écoles. Nous voulons mettre en place une méthode faite de pédagogie, d'apprentissage, de communication car – vous le savez tous – la protection de la planète dépend avant tout des actions de chacun.

Nous voulons aussi donner l'exemple. La crédibilité du gouvernement repose d'abord sur sa propre exemplarité environnementale. Je souhaite donc que l'Etat fasse ses preuves. J'ai pour cela demandé à la ministre de l'Ecologie d'élaborer un plan d'action baptisé « Administration Exemplaire ». Il sera présenté en début d'année au gouvernement, et mettra en place des avancées concrètes.

C'est le cas de l'agroécologie – dont je parlais tout à l'heure – et qui doit se diffuser dans les cantines. C'est une question écologique, c'est une question nutritionnelle, c'est aussi une question économique. Il faut favoriser une restauration collective de proximité et de qualité. Les produits de l'agriculture biologique doivent y avoir toute leur place. Ces préconisations seront mises en œuvre dans les restaurants dont l'Etat a la charge. Voilà un premier exemple de ce qu'est l'Etat exemplaire.

Il faut aussi structurer l'offre et la demande au niveau local. Stéphane LE FOLL proposera un guide pour la mise en place de plateformes d'approvisionnement collectif et la mise en réseau des acteurs à l'échelle des territoires sera disponible début 2015.

Les directions régionales de l'agriculture, de l'alimentation et de la forêt accompagneront, en organisant, début 2015, des réunions d'information, d'échanges d'expérience au niveau local, avec les élus, les opérateurs de la restauration collective et les filières agricoles.

* *

Mesdames, messieurs,

Je connais les propos que tiendront certains à l'issue de cette conférence environnementale. Il y aura ceux pour qui nous n'allons pas assez loin. Ceux qui voudraient que tout soit immédiat.

Mais moi, je veux saluer le travail que vous avez accompli, et que nous menons ensemble. Nous devons être fiers de ce que nous faisons pour promouvoir la transition écologique. On peut toujours faire davantage. Mais ensemble nous forgeons ce qui est en train de devenir un modèle français qui concilie la sobriété électrique, les énergies renouvelables, des villes praticables à taille humaine, une ingénierie d'excellence. C'est un modèle qui se construit sur le dialogue, l'analyse, l'innovation. Le courage aussi !

Les chantiers que nous avons devant nous sont nombreux. Ils sont difficiles, ils seront longs pour certains. Mais je sais que notre pays a tous les atouts, tous les talents, toutes les

ressources, toute l'audace pour réussir. Il y a une prise de conscience. Il faut dès lors passer à une mobilisation générale. Une mobilisation la plus large possible.

La France est un grand pays, une grande puissance. Sur le plan économique, scientifique, diplomatique, culturel. Sa voix compte dans le monde. Elle a une responsabilité. Alors, ayons de l'ambition. Comme la France des Lumières a su montrer un chemin, le modèle environnemental français doit inspirer le monde. C'est en quelque sorte un nouvel universalisme que nous devons proposer. Que nous devons porter.

Nous appartenons, et j'appartiens, à une génération qui vit avec les défis de l'écologie. Bien sûr, les réponses peuvent être différentes. Bien sûr, il y a eu des éclaireurs que j'évoquais mais personne dans ce domaine n'a le monopole de l'écologie. Parce qu'au contraire, l'écologie et c'est sa force, c'est de pouvoir aujourd'hui diffuser partout dans la société. Vous pouvez donc compter sur notre implication, sur l'implication de la ministre, sur ma détermination, sur celle de l'ensemble de mon gouvernement. Et je sais pouvoir compter sur chacun d'entre vous. Je vous donne dès à présent rendez-vous en janvier pour une année 2015 décisive pour l'avenir de la planète!

* * *